



## Étude du budget 2017

(Résumé de la matinée du 7 novembre 2016)

### TRAVAUX DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES DÉPENSES ET DES SERVICES

Le mandat de la Commission : *Procéder à une révision des coûts et de la performance organisationnelle de l'ensemble de l'organisation municipale et réactualiser l'offre de service à la population avec un objectif financier de dégager une marge de manœuvre financière récurrente de 15 M\$ d'ici 2018 (incluant les économies réalisées à ce jour).*

*Pour y arriver, la Commission doit se poser les questions suivantes :*

- *La pertinence du service offert*
- *Le niveau de service souhaité*
- *L'optimisation dans la livraison*

Les priorités d'action en 2016 ont été les suivantes :

1. Poursuivre l'implantation de la gestion par activité (GPA).
2. Poursuivre les démarches de réactualisation de l'offre de service et d'amélioration continue, incluant le mandat de réaligement des travaux publics.
3. Présenter le bilan des économètres 2016.

#### **1. Gestion par activité**

- Poursuivre l'implantation de la gestion par activités amorcé en 2014 dans l'ensemble de l'organisation pour encadrer d'avantage la prise de décision.

#### **2. Poursuivre les démarches de réactualisation de l'offre de service et d'amélioration continue, incluant le mandat de réaligement des travaux publics**

Exemples d'initiatives 2016 :

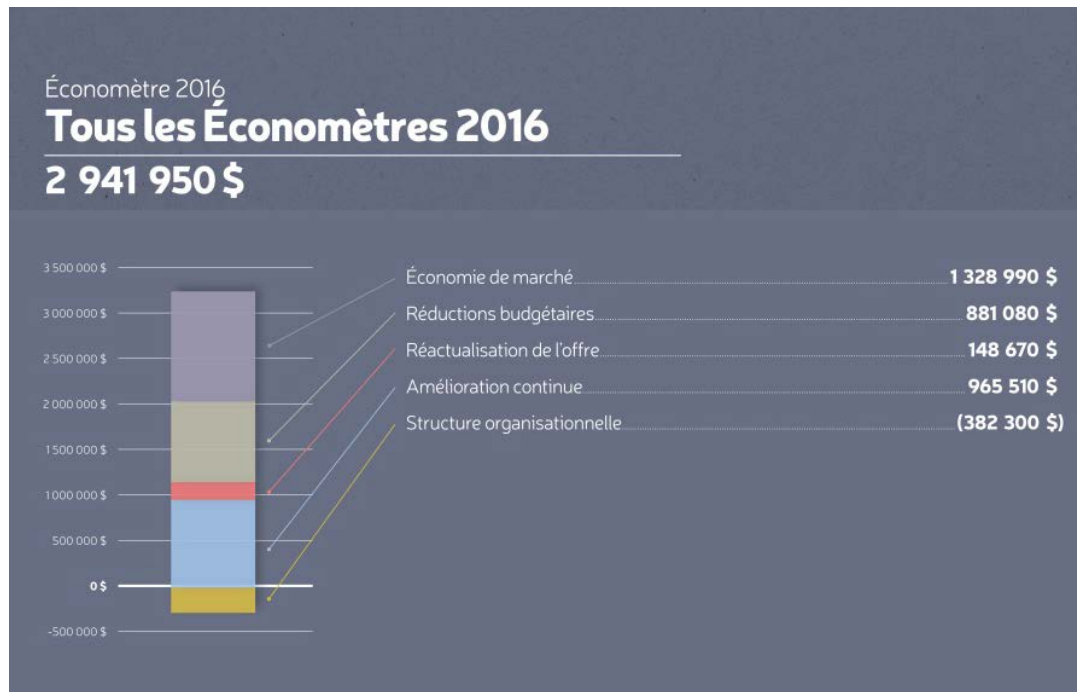
- Révision des parcours de tonte de pelouse dans le secteur de Hull et reprise en charge, en régie, des opérations de tonte dans les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers : gains tangibles de 48 370 \$.
- Élimination de la distribution des bordereaux de paiement pour les employés et les retraités : gains tangibles de 15 000 \$.
- Achat de quatre chenillettes au lieu de procéder par location : gains tangibles de 180 000 \$.

Chantiers 5S du Service des travaux publics – « Ensemble vers des services performants »

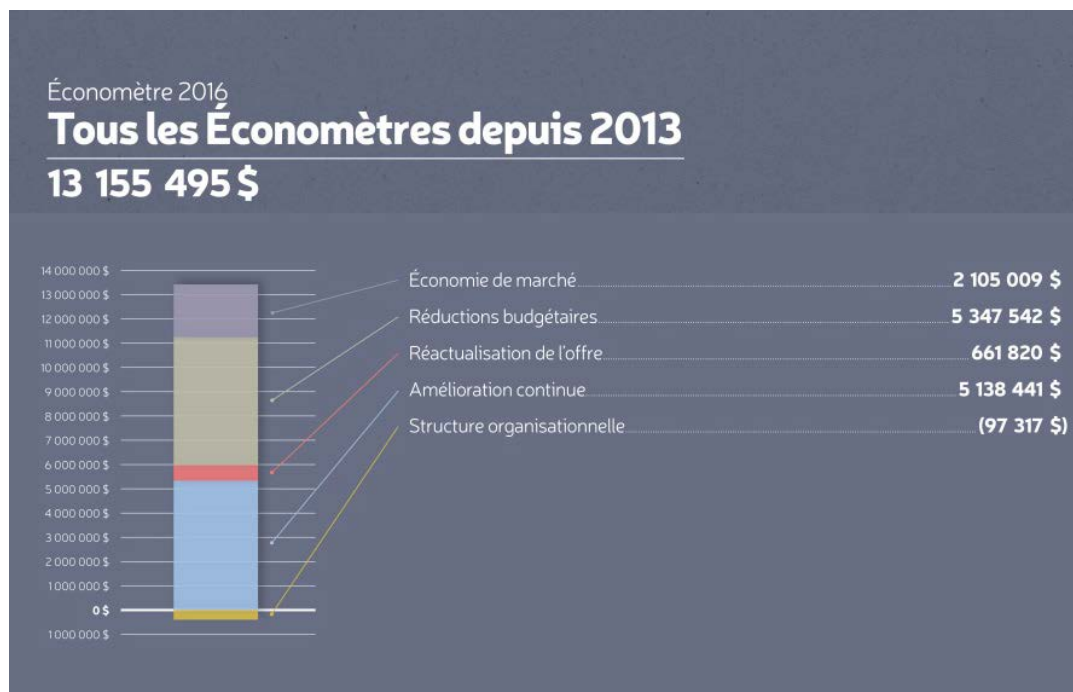
- Les ateliers 5S réaménagent les environnements de travail pour améliorer la performance et la productivité au travail.
- En 2016 : deux chantiers en cours et deux certifiés (il est à noter qu'il peut y avoir plus d'un atelier par chantier).
  - 21 chantiers ont été certifiés depuis 2011.

### 3. Présenter le bilan des économètres 2016

- En 2016, les travaux de la Commission de révision des dépenses ont permis de faire des économies de 2,9 M\$.

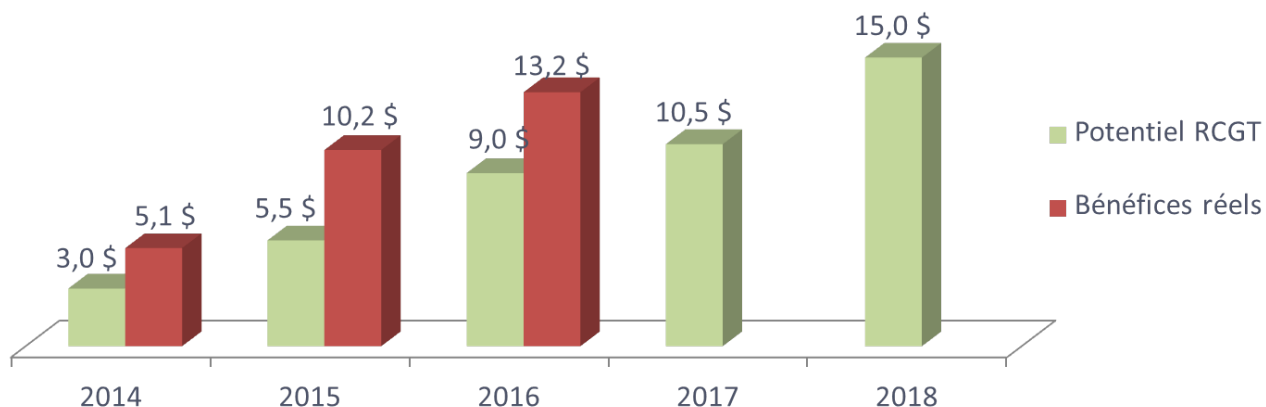


*Les économies découlant des travaux de la Commission seront consacrées à réduire le manque à gagner annuel du budget d'exploitation.*



- Depuis 2013, les économies réalisées représentent 13,2 M\$ (88 % de l'objectif total).\*
- \* L'objectif pour la fin de 2016 avait initialement été fixé à 9 M\$ (60 % de l'objectif total).

### Évolution cumulative des bénéfices des travaux de la Commission de révision des dépenses et des services



### PLAN DE DIVERSIFICATION DES REVENUS

Comme toutes les villes du Québec, Gatineau souffre d'une trop grande dépendance à l'impôt foncier.

Le dépôt d'un plan de diversification des revenus est une des orientations du plan financier à long terme pour assurer la viabilité financière de la Ville de Gatineau.

- Lors de l'étude du budget 2016, le conseil municipal a approuvé un plan d'action.

Sources de revenus par catégories

1. Les dossiers priorités dans le cadre du pacte fiscal 2016-2020 (à titre informatif) :
  - a. Frais de croissance et de redevance de développement
2. Les dossiers qui seront menés par l'Union des municipalités du Québec dans le cadre des négociations du prochain pacte fiscal (à titre informatif) :
  - a. Remboursement de la TVQ à 100 %
  - b. Compensations tenant lieu de taxes à 100 %
  - c. Transfert d'un point de la TVQ
3. Les dossiers menés par la Ville de Gatineau qui s'appuient sur des principes de pollueur-payeur (mesures d'écofiscalité) ou d'utilisateur-payeur :
  - a. Taxe sur les stationnements (mesures d'écofiscalité)
  - b. Droits sur les véhicules immatriculés (mesures d'écofiscalité)
  - c. Taxe municipale sur l'essence (mesures d'écofiscalité)
  - d. Droits sur les mutations immobilières
  - e. Réflexion sur les exemptions des institutions religieuses (utilisateur-payeur)

Ces dossiers sont en attente du dépôt du projet de loi sur l'autonomie municipale.

***Toutes les décisions sur le budget seront prises le jeudi 10 novembre.  
Toutes les recommandations seront officiellement approuvées  
lors de l'adoption du budget 2017 le 6 décembre 2016.***